Création de prairie en ville

ELEMENTS GENERAUX

Les prairies sont des surfaces enherbées à forte valeur écologique et paysagère en constante régression (intensification des pratiques agricoles, déprise agricole...).

En milieu urbain, la volonté de préserver la biodiversité apporte un changement dans les pratiques d'entretien. Sur des espaces anciennement engazonnés et régulièrement tondus, la démarche de promotion de la diversité vise à recréer des milieux diversifiés avec la mise en place de milieux prairiaux entretenus de façon extensive. L'installation de ces prairies urbaines favorisent alors l'accueil et la préservation de la faune et la flore tout en jouant un rôle paysager important.

Ces prairies peuvent être créées dans de multiples zones : parcs, talus et divers aménagements pour les jardins privés. L'implantation de prairies à proximité de milieux semi-naturels (haies, vergers…) permet une mise en réseau de différents éléments facilitant ainsi les déplacements des espèces animales et végétales par ces « corridors biologiques ».

La création de ces surfaces permettent une réelle amélioration de la qualité de vie en ville. De plus, leur entretien à long terme nécessitent moins de temps et de moyens que pour les gazons classiques.

Fiches en relation avec « Création de prairies en ville » :

- « Gazon fleuri »
- « Les petits plus pour la nature en ville »

Conception et élaboration : Direction générale de la nature et du paysage, ECOTEC Environnement S.A. - 2012

ELEMENTS GENERAUX

- Manuel d'entretien différencié – Fiches d'entretien, ville de Lausanne
- Prairies de fauche, prairies fleuries, 2010. Hauteclair P., Natagora. (www.natagora.be)
- Les semis naturels de prairies diversifiées – Fleur de foin : mode d'emploi, Y. Bischofberger et S. Viollier, 2012
- Mise en place de prairies fleuries, 2001. Koch B. et Schiess-Bühler C., SRVA.
- Pour obtenir des prairies riches en espèces, 2010. Koch B. *et al.,* SRVA.
- Recommandations relatives à la fourniture de mélanges graniers « Genève ». République et canton de Genève (http://etat.geneve.ch/dt/nature).
- Informations sur les néophytes (http://etat.geneve.ch/dt/nature)
- Conservation des plantes vasculaires du canton de Genève : espèces et sites prioritaires, Conservatoire et Jardin Botaniques, 2011

Les sols drainants et les sols avec une humidité élevée ou très changeante sont les plus adaptés pour la mise en place d'une prairie riche en espèces. Les prairies séchardes présenteront une plus grande diversité floristique alors que les prairies plutôt humides abriteront peut-être des espèces moins courantes.

Il est possible de créer des prairies sur presque tous les types de sol.

Le sol idéal pour la mise en place d'une prairie à forte valeur écologique est un sol maigre (pauvre en nutriments), bien exposé au soleil (sud) et relativement superficiel. Au sein d'une même prairie, des variations au niveau du sol sont favorables et permettront à des cortèges d'espèces différentes de se développer.

Lorsque qu'une prairie est installée sur des sols rapportés, il faut prendre garde à la qualité de la terre en la faisant analyser et s'assurer que celle-ci n'est pas contaminée par des espèces néophytes (graines, fragments, etc).

Une prairie en ville crée un paysage original, coloré et diversifié. Ce sont des éléments importants du maillage vert urbain.

Les prairies sont des milieux totalement dépendants des activités humaines, une fauche régulière est donc nécessaire.

EI. TECHNIQUES

- Obtenir une prairie riche en fleurs et participer à la mise en place d'un réseau biologique au sein des milieux urbains.
- Créer des milieux offrant habitats et ressources alimentaires à la faune locale (ex.: oiseaux, papillons et sauterelles).
- Diversifier les paysages urbains et offrir un « petit air de campagne » aux citadins.

ELEMENTS TECHNIQUES

- Utilisation de mélanges grainiers adaptés à la région et d'origine locale.
- Soins d'installation nécessaires au bon développement de la prairie
- Entretien adapté régulier par la fauche et gestion des plantes « indésirables » indispensables au maintien de la prairie.

- Sur le domaine public, attention à la gestion du public; une prairie ne doit pas être piétinée.

Choix de l'emplacement

Dans le cas où plusieurs parcelles sont envisagées pour la création d'une prairie, il est intéressant de connecter celle-ci à d'autres « éléments du paysage » pour favoriser la densification d'une trame verte (haies, murs en pierres, vergers, etc.).

Des conditions particulières (sécheresse, humidité élevée, sol superficiel, orientation au sud) permettent souvent d'obtenir une prairie riche en espèces. Un sol très riche en nutriments sera moins favorable au développement d'une diversité floristique élevée. Afin de connaître la teneur en éléments nutritifs d'un sol, il est possible d'effectuer une analyse de sol auprès de Sol-Conseil à Changins (www.sol-conseil.ch).

Choix du type d'ensemencement

Plusieurs méthodes existent pour l'ensemencement de prairies fleuries. La méthode la moins onéreuse et la plus naturelle est le semis d'herbe à semences (fleurs de foin). Elle permet de conserver la diversité génétique et spécifique des plantes de la région. La prairie source doit être de bonne qualité, ne jamais avoir été semée et comporter les espèces que l'on désire implanter.

Il est également possible d'utiliser des mélanges grainiers. Des mélanges spécifiques "Genève" ont été constitué et les entreprises Semences UFA - www.ufasamen.ch - et Otto Hauenstein Samen SA (OH) - www.hauenstein.ch - se sont engagées à les produire sous la mention "mélange Genève".

En fonction de l'emplacement de la prairie et du type de sol présent (profondeur du sol, humidité, exposition au soleil, etc.), différents mélanges sont proposés.

Substrat

Le choix du substrat conditionne le succès de la prairie (grande diversité floristique, absence de plantes indésirables, etc.)

Une attention particulière doit être portée sur la qualité du substrat et sa provenance. L'utilisation de sous-couche arable, plus pauvre en éléments nutritifs que la terre végétale, permettra d'obtenir un milieu maigre et une prairie plus diversifiée.

Période de semis

Herbe à semences : Dès que le plus grand nombre d'espèces caractéristiques ont formé leurs graines (généralement en juin).

Mélange grainier : Idéalement entre mi-avril et mi-mai, après une période de pluie. Ensemencement possible dès début avril et jusqu'en juin

ELEMENTS TECHNIQUES

CRÉATION D'UNE PRAIRIE PAR SEMIS D'HERBE À SEMENCES

Choisir une prairie source de bonne qualité, qui n'a jamais été semée et située à proximité du site à semer. La superficie de la surface source et de la surface cible doivent être équivalentes.

Préparation du sol de la prairie à ensemencer

1. Labourer la surface (par ex. à l'aide d'un motoculteur), afin d'éliminer la végétation existante (dans le cas d'un sol très profond et riche, décaper la couche superficielle du sol et/ou ajouter du sable).

2. Egaliser et préparer la surface à l'aide d'un larron (outil à dents recourbées) ; la surface sera plus grossière que dans le cas d'un gazon. En effet, les variabilités augmentent la diversité structurelle de la prairie. Par exemple, de petites surfaces caillouteuses qui ne gênent pas l'entretien peuvent être maintenues.

3. Pratiquer la technique du faux semis qui consiste à laisser germer les graines contenues dans le sol et détruire les plantes indésirables lorsque les dicotylédones sont au stade 2 - 3 feuilles, en travaillant le sol sur une profondeur de 5 cm au larron ou à la herse mécanique.

Pour un résultat optimal, réaliser si possible trois faux-semis dès l'automne précédent le semis (fin septembre).

Récolte de la prairie source et ensemencement de la prairie cible

4. Dès que le plus grand nombre d'espèces caractéristiques ont formé leurs graines, pratiquer une fauche « douce » à vitesse réduite et sans conditionneur. Faucher tôt le matin afin que la rosée colle les graines sur le foin. Récolter et exporter le foin aussitôt.

5. Epandre dès que possible l'herbe à semences sur la surface à semer de manière homogène.

Les étapes 4 et 5 doivent être effectuées la même journée.

Cette méthode permet de favoriser la colonisation rapide du site par un maximum d'espèces (dont des plantes plus rares telles les orchidées) tout en conservant le patrimoine génétique des espèces locales.

Prairie ensemencée avec de la fleur de foin, première année de floraison.

ELEMENTS TECHNIQUES

CRÉATION D'UNE PRAIRIE PAR SEMIS D'UN MÉLANGE GRAINIER

Préparation du sol de la prairie à ensemencer

Reprendre les étapes 1 à 3 décrites en page précédente.

Semis

6. Semer à la volée, en deux passages perpendiculaires, en respectant les quantités prescrites par le fournisseur (l'ensemencement sera plus régulier si les graines sont mélangées avec du sable).

7. Ne pas enfouir les graines, il faut seulement les rouler ; cela permet de les mettre en contact avec la terre.

8. Ne pas arroser (si possible favoriser l'ensemencement avant une période humide).

Prairie fleurie urbaine

DIVERSIFICATION D'UNE PRAIRIE PAR SEMIS D'HERBE À SEMENCES

Dans le cas où une surface herbeuse extensive (gazon ou prairie) existe déjà et que l'on souhaite en augmenter la biodiversité, la mise en place d'herbe à semences s'avère être une méthode adaptée et efficace.

Préparation du sol

Inutile de travailler le sol. Une fauche rase et un export de la matière suffisent. Ainsi, le stock grainier déjà en place ainsi que la structure du sol seront conservés.

Récolte de la prairie source et ensemencement de la prairie cible

Ces étapes sont les mêmes que pour la création de prairie. Se référer aux points 4 et 5 décrits à la page précédente.

CRÉATION D'UNE PRAIRIE

Fourniture :

- Herbe à semences : Environ CHF 0.25 / m^2
- Mélange grainier : CHF 0.80 à 1.35 / m^2

Préparation du sol / ensemencement :

- Petite surface (de 5 à 100 m^2) : env. CHF 10.- / m^2
- Moyenne surface (de 100 à 500 m^2) : env. CHF 8.- / m^2
- Grande surface (de 500 à 1000 m^2) : env. CHF 5.- / m^2
- Plus de 1000 m^2 : env. CHF 2.50 / m^2

ENTRETIEN

Opération

L'année de semis (N+0), les plantes indésirables comme le Rumex à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*), le Chardon des champs (*Cirsium arvense*), ou encore le Chardon commun (*Cirsium vulgare*) peuvent se développer. Dès que la végétation couvre le sol et atteint la hauteur des genoux (après 8 à 12 semaines), une coupe de nettoyage est alors nécessaire (avec exportation du produit de fauche). La hauteur de la coupe de nettoyage est de 8 à 10 cm. Elle peut être répétée une à trois fois la première année, selon le type de végétation en place.

Fréquence/sectorisation

Les années suivantes (à partir de N+1), une à deux fauches sont nécessaires pour maintenir une pression adaptée au développement d'une prairie riche en espèces. Il faut tenir compte du développement de la végétation. Si la hauteur de la végétation conduit à la verse, il faut faucher.

Période d'intervention

1ère fauche : au plus tôt à mi-juin et jusqu'à mi-juillet voire mi-août si la végétation est basse – quand les **marguerites** (*Leucanthemum vulgare*) sont en graines. Faire varier la date de première coupe d'année en année afin de respecter le cycle de toutes les espèces.

2 ème fauche (pas nécessaire si le sol est superficiel) : entre fin août et début octobre – au plus tôt quand la floraison des **centaurées jacées** (*Centaurea jacea*) est terminée.

Marguerite
(*Leucanthemum vulgare*)

Centaurée jacée
(*Centaurea jacea*)

Matériel

• Petite surface : il est possible d'utiliser une faux (mais son utilisation nécessite une certaine expérience).

• Moyenne à grande surface: une motofaucheuse à barre de coupe ou une débrousailleuse à lame est adaptée (ne pas utiliser de débroussailleuse à fil).

ENTRETIEN

Entretien d'une prairie à la faux, une méthode traditionnelle qui ne présente que des avantages : une solution respectueuse de l'environnement, silencieuse et qui ménage le dos des jardiniers.

Evacuation

Il est nécessaire d'évacuer le produit de fauche afin d'appauvrir le sol. Il est possible de disposer une partie de l'herbe coupée par exemple en bordure de haie afin de constituer un abris pour la petite faune.

Résultat

Une prairie fleurie n'est pas un gazon et son aspect est très différent. L'année du semis, les fleurs se développent peu et des surfaces de terre nues peuvent subsister.

Il ne faut pas s'inquiéter, ce résultat n'est que provisoire. Après un hivernage, le potentiel floristique de la prairie commence à s'exprimer. Selon les mélanges choisis et les conditions particulières de la parcelle, la prairie est dominée par différentes couleurs (jaune, rose, violet, blanc, etc.). Cependant, il ne faut pas oublier qu'une prairie ne fleurit pas toute l'année, et que par conséquent une grande partie de l'année le vert et le beige-brun sont les couleurs dominantes.

De plus, dans les cas de sols superficiels, des surfaces de terre nues, des trous et des tiges sèches peuvent être présents. Néanmoins, cette diversité de structure est naturelle et bénéfique pour la biodiversité; elle ne péjore en aucun cas le fonctionnement de la prairie.

ENTRETIEN

Comment favoriser la biodiversité d'une prairie ?

• Par période de beau temps, faucher de préférence au petit matin ou le soir → diminution des impacts sur les animaux pollinisateurs comme les abeilles et les reptiles (lézards, orvets).

• Faucher de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle et au maximum à 10 km/h (jamais de fauche centripète) → les espèces mobiles peuvent s'enfuir.

• Utiliser une barre de coupe diminue les impacts sur la faune (insectes, araignées, reptiles et amphibiens, etc.).

• Ne pas faucher trop bas (au minimum 7 - 9 cm, mieux 10 -12 cm).

• Ne jamais arroser ni apporter d'engrais.

• Si la prairie est utilisée pour sa fonction récréative, un chemin peut être fauché plus régulièrement, ce qui permet d'éviter le piétinement.

• Echelonner la fauche par étapes séparées d'au moins deux à trois semaines.

• Maintenir une zone refuge non fauchée (5 à 10 % de la surface totale); changer l'emplacement de cette zone chaque année.

• Pratiquer le fanage au sol durant 3 à 7 jours → possibilité de dispersion des graines et des larves d'insectes à partir de l'herbe coupée.

• Mettre en place des tas de foin avec une partie du produit de fauche → création de refuges appréciés par la faune (orvet, insectes, hérisson, etc).

• Créer des aménagements annexes (ex.: étang, murs en pierres, tas de pierre, tas de bois).

Grande diversité des prairies ; à gauche prairie de fauche, à droite prairie maigre sur sol superficiel.

Fauche : dès CHF 0.75 / m^2

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Nature en ville

Structure et contenu des fiches

Légende des pictogrammes et codes couleurs utilisés

ELEMENTS GENERAUX

Information générale, contexte

Lien vers d'autres fiches

Photographies, schémas ou coupes

Sélection de références bibliographiques

Hydrologie

Pédologie

Paysage

Evolution du milieu sans intervention / Milieu naturel

Orientation

Public

ELEMENTS TECHNIQUES

But

Contraintes

Description générale des travaux

Estimation des métrés

Coûts de la mesure

ENTRETIEN

Gestion de la strate herbacée (végétation comprise entre 0 et 1.5 m)

Gestion de la strate arbustive (végétation comprise entre 1.5 et 6 m)

Gestion de la strate arborescente (végétation ligneuse supérieure à 6 m)

ESPECES TYPIQUES

Plantes vasculaires

Bryophytes (mousses)

Lépidoptères (papillons)

Orthoptères (sauterelles, criquets et grillons)

Odonates (libellules)

Coléoptères terrestres

Amphibiens

Reptiles

Oiseaux

Chiroptères (chauves-souris)

Poissons

Hérissons / Mammifères

Conception et élaboration : Direction générale de la nature et du paysage, ECOTEC Environnement S.A. - 2012